AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

35

SUPPLEMENT n°2 au BULLETIN n°43 d'AVRIL 1964 — 17 avril 1964

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENT

Tavelures du poirier et du pommier

Par suite de l'évolution rapide de la végétation, il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement dès réception.

INFORMATIONS

Puceron vert du pommier

Surveiller attentivement les vergers et, s'il y a lieu, traiter avec un des produits conseillés.

Cécidomyie des poirettes

Il est bon d'effectuer un traitement aux organo-chlorés sur l'ensemble des variétés de poiriers.

Chenilles défoliatrices

Les premières chenilles sont apparues dans les vergers, profiter du traitement dirigé contre les tavelures pour adjoindre un produit insecticide (H.C.H., lindane, D.D.T., dieldrine) à la bouillie fongicide.

Anthonome du pommier

Les premières pontes ont lieu, il est nécessaire de surveiller les vergers avec attention dans les zones à anthonome. S'il y a nécessité, appliquer un traitement aux organo-chlorés (D.D.T., H.C.H., lindane, dieldrine).

Moniliose du cerisier

Appliquer un fongicide (zinèbe, zirame, captane, thirame) à la pleine floraison des cerisiers.

Les contrôleurs chargés des Avertissements agricoles,

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS,

DLP 20-4-64 298943

P 90

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant : L. BOUYX